



Termes de référence

pour une évaluation du Projet Multipays terrain du GREF - Groupement des Educateurs sans Frontières

Document d'appel d'offres

I. A PROPOS DE L'APPEL D'OFFRES

1. Contexte

Avec le soutien de l'AFD, le Projet Multi-Pays (PMP) au Bénin, Maroc et Sénégal pour une éducation inclusive de qualité, du préscolaire à la scolarisation et pour un accompagnement éducatif ou socio-éducatif des enfants et jeunes vulnérables a été mis en place depuis 2011 par le GREF dans le but d'accompagner une dynamique sud-sud dans le champ éducatif au sein de plusieurs pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest pour améliorer la qualité de l'éducation. Ce programme vise à réduire les inégalités d'accès à l'éducation et à améliorer les taux de scolarisation, de rétention et de réussite des enfants . Afin de mesurer l'impact de ce programme, une évaluation approfondie est nécessaire.

Une première évaluation du PMP a eu lieu en 2013, suivie d'une deuxième évaluation à la fin de la deuxième tranche en 2018 par deux consultants indépendants

2. Objectifs

L'objectif principal de cette évaluation est de mesurer l'impact du programme de prise en charge de la petite enfance sur les taux de scolarisation, de rétention et de réussite des enfants dans les régions ciblées. Il s'agit aussi de mesurer l'impact de l'engagement du GREF dans les écoles de la deuxième chance pour les enfants vulnérables. Plus spécifiquement, l'évaluation vise à :

- Analyser l'atteinte des objectifs initiaux en tenant compte des contextes géopolitiques des trois pays, des changements intervenus là-bas de 2016 à 2019 et du PMP précédent ;
- Analyser l'évolution des taux de scolarisation, de rétention et de réussite des enfants dans les régions bénéficiaires du programme au fil des années.
- Identifier les facteurs qui contribuent à l'amélioration ou à la stagnation des résultats scolaires ;
- Analyser la cohérence et la pertinence de la stratégie générale du PMP, de ses activités développées depuis le début de la troisième phase du PMP et de leur efficacité et efficience au regard des objectifs de l'organisation sur la dimension de la solidarité internationale ;
- Évaluer la pertinence et l'efficacité des méthodes et des outils pédagogiques utilisés dans le cadre du programme PMP ;
- Évaluer l'efficacité de la gouvernance et de la gestion du programme, y compris la coordination entre les différents acteurs concernés ;
- Mesurer la cohérence et la complémentarité des activités du GREF et de ses organisations membres, particulièrement au regard des attentes de ces dernières ;
- Comprendre le modèle économique du GREF et projeter le PMP pour l'avenir ;
- Étudier la communication du GREF sous toutes ses dimensions.

3. Méthodologie :

L'évaluation sera réalisée à l'aide d'une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Les méthodes quantitatives comprendront l'analyse des données statistiques relatives aux taux de scolarisation, de rétention et de réussite, ainsi que des questionnaires auprès des enseignants, des parents d'élèves et des élèves. Les méthodes qualitatives incluront des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes clés, des observations directes des pratiques pédagogiques et des analyses documentaires.

4. Calendrier de travail

L'évaluation devrait être réalisée sur une période de sept mois, du [10 /11/2023] au [10/06/2024]. Le rapport final devra être remis au plus tard un mois après la fin de l'évaluation.

- Diffusion de l'appel d'offres : 01 octobre 2023
- Réception des offres : 21 octobre 2023
- Réponse : 1^e novembre 2023
- Lancement : 10 novembre 2023
- Rapport intermédiaire : 10 avril 2024
- Rendu final : 10 juillet 2024

5. Livrables attendus

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

1. Un plan détaillé de l'évaluation comprenant les objectifs, la méthodologie et le calendrier.
2. Un rapport intermédiaire présentant les premières conclusions et les recommandations provisoires.
3. Un rapport final comprenant une analyse complète des résultats et des recommandations pour améliorer le programme

6. Ressources disponibles

Les ressources disponibles pour réaliser l'évaluation comprennent les données statistiques fournies par les autorités compétentes, les documents relatifs au programme et les équipements sur le terrain, ainsi que l'appui des parties prenantes concernées.

7. Confidentialité

Toutes les informations collectées dans le cadre de l'évaluation seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche. La sécurité des informations et la protection de la vie privée des participants seront garanties.

8. Validation des résultats

Les résultats de l'évaluation seront partagés avec les parties prenantes concernées, y compris les autorités compétentes, les acteurs du projet et les bénéficiaires. Les recommandations fournies seront soumises à un processus de validation et serviront de base pour l'amélioration continue du programme.

9. Budget :

Le budget total de l'évaluation s'élève à 30.000€ TTC.

Le nombre de jours de travail pour l'équipe- rapports et temps de restitution inclus- est estimé à une trentaine de jours. Le montant maximum des honoraires est fixé à 700 €€ TTC par personne et par jour.

Ce budget inclut les honoraires des consultants, leurs déplacements et per-diem en France et en Afrique.

Il est demandé aux consultants de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC, en tenant compte de ces éléments et soumis pour approbation avant le début de l'évaluation. Le budget devra couvrir les coûts liés à la collecte des données, à l'analyse, à la rédaction des rapports, ainsi qu'aux déplacements et aux frais logistiques nécessaires.

10. Lieu de la mission

La mission se déroulera en France et dans les pays d'interventions (Maroc, Sénégal, Bénin).

11. Modalités de candidature

➤ Expertise recherchée pour cette mission

Il est fait appel à un expert(e)/consultant(e) en évaluation de projets de développement avec

- Une expérience prouvée dans l'évaluation de projet multi-acteurs et multi-pays.
- Une expérience dans la solidarité internationale
- Une connaissance du fonctionnement et des dynamiques associatifs.
- Une connaissance des questions liées aux questions d'éducation et des applications numériques ainsi que du contexte africain (souhaitable)

Langue parlée : français.

Pour les rencontres auprès des partenaires et bénéficiaires du projet, le consultant pourra être accompagné par une personne ressource (non impliquée dans le projet) qui, en cas de besoin, traduira les discussions avec les personnes rencontrées. Le candidat sera retenu conjointement par le GREF et ses partenaires. Le financement de cette prestation sera compris dans les perdiems.

La présente mission d'évaluation peut être menée par un évaluateur externe ou une équipe d'évaluateurs externes pour tout ou partie de la mission. La direction du GREF doit être tenue informée avec précision de cette organisation à l'initiative du consultant.

➤ Critères de sélection

Le choix du prestataire se fera après appel d'offres. Les termes de référence sont présentés ci-dessous. La publicité autour de cet appel d'offres se fera par annonce sur le site du GREF, CLONG et de Coordination Sud.

La sélection sera réalisée par le GREF sur la base d'une analyse comparative des offres sur les plans techniques et financiers ; elle sera conduite par le Bureau du GREF, le comité de pilotage PMP et le Service Administratif et Financier (SAF).

Les offres reçues conformément aux éléments exposés ci-dessus seront analysées par un comité de sélection pluri-acteurs selon les critères d'analyse et les coefficients de pondération suivants :

GRILLE D'ANALYSE DES CANDIDATURES	Coef.
Compréhension des termes de référence	10
Analyse et commentaires des termes de référence <i>Les TDR et les enjeux de l'évaluation ont-ils été bien compris ?</i>	4
Objectifs de l'étude <i>Les objectifs de l'évaluation ont-ils été bien compris ?</i>	6
Méthodologie utilisée	10
Etapes <i>Quelles étapes oubliées ? Quelles propositions d'étapes supplémentaires intéressantes ?</i>	2
Acteurs étudiés <i>Quelles structures et/ou personnes rencontrées ? Oubliées</i>	2
Outils <i>Pertinence des questions posées ? Quels questions ou sujets oubliés, non traités</i>	4
Réunions et restitutions <i>Y a-t-il des points intermédiaires de prévus ? Quelle forme de rendu ? A quel public ?</i>	1
Collaborations <i>Quelle dimension participative ? Comment les partenaires sont intégrés dans l'évaluation ?</i>	1
Moyens mis en œuvre et calendrier	10
Expertise <i>Nombre et profil des consultants, Qualifications et compétences Expérience internationale Expérience professionnelle spécifique</i>	4
Respect de la durée et du calendrier	3
Coût <i>Budget avec coûts détaillés</i>	3
TOTAL	30

➤ **Modalités pour répondre à cet appel d'offre**

Les réponses des consultants intéressés par la présente évaluation devront comporter :

- Une proposition technique présentant la compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références et la méthode d'évaluation proposée ;
- Une proposition financière détaillée (contradictoire ou en accord avec les présents termes de référence),
- Le CV du/des consultant(s) (formation, expertises et expériences tant dans les champs couverts par le projet que dans ce type d'action) ainsi que des éventuelles références.

NB : Les dossiers de candidatures incomplets (CV seul, offre technique/financière seule...) seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

Les réponses sont à envoyer par mail avant le **01 novembre 2023** à saf@gref.asso.fr

II. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1. Présentation de l'association

Fondé en 1990, Le Groupement des Éducateurs sans Frontières (GREF) agit en faveur du développement depuis maintenant 30 ans dans les pays du Sud, en Haïti et en Nouvelle-Calédonie, dans les pays d'Europe de l'Est. Il se mobilise également en France dans des actions variées : Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans les établissements scolaires et les lieux d'accueil des jeunes, alphabétisation, apprentissage du français langue étrangère et langue d'intégration auprès des réfugiés, migrants.

Le GREF est une association française, laïque et attachée au principe de non-substitution. Il regroupe actuellement près de 500 membres (dont deux tiers sont des femmes), toutes et tous bénévoles, répartis en 15 délégations régionales. Au départ essentiellement constitué de retraités de l'Éducation nationale militants de mouvements pédagogiques, le GREF accueille aujourd'hui des professionnels d'autres secteurs, retraités ou non, pour diversifier ses compétences et professionnaliser son fonctionnement. L'association s'attache de plus à créer des liens intergénérationnels avec des étudiants ou des écoles de formation et à accompagner leurs projets dans le domaine de la solidarité et de la citoyenneté. Son siège est situé à Paris.

Tous les membres de GREF se rassemblent autour des mêmes valeurs et de la même volonté d'œuvrer avec l'ensemble des pays d'intervention pour contribuer au développement par l'éducation de tous, pour un monde plus responsable et plus solidaire, en réalisant des programmes en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la société civile et les institutions éducatives des pays concernés.

Le GREF s'est doté d'un Plan stratégique (2021-2028) ainsi que d'un plan d'action (2021-2024). Ses secteurs principaux d'intervention sont les suivants : Petite enfance, enfants vulnérables, gouvernance pédagogique ; L'association participe à des projets de développement local sur les volets éducation.

L'ambition du GREF est :

Être une association de solidarité internationale de référence dans le domaine de l'éducation et de la formation, et se faire reconnaître sur nos spécificités et nos points forts par l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale avec lesquels nous travaillons.

Le GREF appartient à des collectifs, réseaux et plateformes : Coordination Sud, Coalition Education, CLONG, Solidarité Laïque, EDUCASOL, France Volontaires, F3E, AFD ; elle signe des conventions partenariales avec d'autres ONG en France et à l'étranger.

Trois axes stratégiques prioritaires ont été définis par l'ONG pour l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets :

-Améliorer la qualité des projets par une sélection des thématiques d'interventions et une organisation renforcée au niveau des pays.

-Mettre en place une politique incisive de partenariat pour intégrer l'association dans l'ensemble de la communauté des acteurs de la solidarité internationale.

-Renforcer et sécuriser les fonctions centrales (pilotage, administration, communication, comptabilité, et finances) en développant et diversifiant les ressources de l'association.

2. Organisation institutionnelle interne

A la date de la dernière assemblée générale du 12-16 juin 2023, le GREF est ainsi composé :

- Un Conseil d'administration : composé de 16 membres. 15 élus pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année et un représentant du Conseil Des Régions. Il est animé par un bureau de 3 membres.
- Un Conseil des régions : Chaque région élit un président et ce Conseil des régions élit un représentant au C.A
- Un Conseil des responsables pays (CDR)
- Un Conseil scientifique
- Trois instances nationales structurent la vie de l'association : le secteur des projets, le secteur des ressources et le secteur administratif et financier
- Des Journées nationales annuelles : moment institutionnel mais aussi de formation et d'échange entre les équipes.

Depuis septembre 2022 le GREF s'est installé dans un nouveau siège, au 219 rue de la Croix Nivert à Paris. Un emploi administratif permanent vient en appui au secteur administratif et financier et une personne a été recrutée pour améliorer les procédures de communication et de gestion au sein de l'association. Au total quatre personnes : deux salariés à plein temps et 2 salariés à alternance .

L'animation du réseau GREF se fait principalement par l'organisation de réunions de coordination (Bureau,C.A.,A.G. JN, CR,JR ...), de comités de pilotage de projets (PMP) et l'organisation de temps de concertations internes autour de différents sujets. Elle s'établit en associant pleinement les membres dans l'émergence et le pilotage des programmes.

La communication se fait principalement par l'envoi électronique d'informations à destination des membres, d'un bulletin d'information trimestriel tous publics, et l'animation d'outils web :

- son site internet (www.gref.asso.fr),
- sa page Facebook
- son compte twitter

L'animation du réseau GREF se fait principalement par l'organisation de réunions de coordination (Bureau, C.A.,A.G. JN, CR, JR ...), de comités de pilotage de projets (PMP) et l'organisation de temps de concertations internes autour de différents sujets. Elle s'établit en associant pleinement les membres dans l'émergence et le pilotage des programmes.

3. Expérience dans les pays et le domaine d'intervention

Le GREF intervient dans le renforcement des capacités des acteurs de l'éducation dans divers sous- secteurs de l'éducation formelle, de la Petite enfance à l'université, ainsi que dans l'éducation non- formelle.

Les bénéficiaires directs des actions sont les enseignants, animateurs, éducateurs, directeurs

d'établissement et cadres de proximité territoriale.

Ses interventions se font toujours à la demande de partenaires de la société civile, d'institutions publiques ou de collectivités locales.

Le GREF n'assure jamais la maîtrise d'ouvrage, n'est pas un bailleur de fonds et ne finance pas d'infrastructures matérielles. Il participe à la co-construction des projets et à leur mise en œuvre avec les bénéficiaires directs.

Les pays d'interventions se situent en Afrique et Océan indien (Bénin, Comores, Madagascar, Maroc, Niger, Sénégal, Tunisie), en Amérique latine et Caraïbes (Pérou, Haïti) en Europe centrale et orientale (Arménie, Moldavie), en Asie (Laos) et en Nouvelle Calédonie. Le projet multi-pays financé par l'AFD se développe dans trois pays : le Bénin, le Maroc et le Sénégal.

4. Description de l'action multi-pays

Le projet correspond à la séquence 2 d'extension géographique et d'approfondissement des contenus d'une action entreprise en 2010. Il porte sur un appui des organisations de la société civile et des institutions au Bénin, Maroc et Sénégal pour une éducation inclusive de qualité, du préscolaire à la scolarisation et pour un accompagnement éducatif ou socio-éducatif des enfants et jeunes vulnérables.

Les objectifs sont ainsi définis :

Objectif global: Une amélioration de la qualité de l'éducation en articulant les initiatives de la société civile avec les institutions.

- **Objectifs spécifiques** :

- Favoriser la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans (filles et garçons).
- Améliorer la prise en charge des enfants et des jeunes vulnérables et déscolarisés par l'appui des acteurs publics et privés non lucratifs dans l'acquisition et le renforcement de leurs compétences.
- Renforcer les capacités des cadres de l'Education, des enseignants et des animateurs socio-éducatifs en matière de pédagogie, de didactique et de

gouvernance.

La thématique sur la petite enfance est commune aux trois pays de même que le renforcement des cadres, enseignants et animateurs socio-éducatifs en termes de pédagogie, de didactique et de gouvernance. En revanche, la prise en charge des jeunes vulnérables s'est développée principalement au Maroc.

5. Modalités de développement du projet

Les formateurs du GREF accompagnent l'encadrement de proximité (enseignants, éducateurs, animateurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles) et les acteurs associatifs au plus près de l'exercice de leur activité : conseil, co-animation d'ateliers, élaboration d'outils pédagogiques et techniques, appui à la diffusion de pratiques innovantes, élaboration de contrats d'amélioration de la qualité, projets d'école, de circonscription). Le schéma d'intervention alterne missions sur place et travail à distance, selon un protocole adapté à chaque situation, avec la préoccupation d'assurer un développement durable des solutions éducatives.

Le projet promeut la mise en réseau des acteurs locaux dans une dynamique de changement et leur articulation avec les institutions locales et nationales, garantes d'une action de moyen et long terme. Les trois thématiques, communes aux trois pays, permettent aux partenaires de poser un cadre professionnel commun qui favorise le partage d'informations et la diffusion de méthodes, de résultats et de réussites, au niveau local, régional et parfois national.

Le développement de cette thématique commune a permis aux trois pays d'échanger sur leurs pratiques respectives à l'occasion de colloques organisés dans les pays ou en France. Cet échange a même permis un séjour croisé entre deux inspecteurs marocain et sénégalais dans leurs pays respectifs.

6. Le développement du projet dans les trois pays.

Le Bénin

Objectif

Le projet au Bénin vise un double objectif :

L'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants de 3 à 6 ans par la formation des Responsables d'Unités Pédagogiques et des Conseillers pédagogiques

Une meilleure implication des familles pour une meilleure prise en charge des enfants scolarisés en développant notamment les jardins scolaires.

Historique

Des missions ont été organisées au Bénin dans le cadre du PMP3 depuis l'automne 2019. La pandémie a ensuite empêché des missions sur place en 2020 et 2021, mais elles ont pu reprendre normalement en novembre 2021. Un travail à distance a été réalisé au moment de la pandémie. Il a facilité la reprise des missions.

Actions menées

Les actions ont été menées dans les deux régions de Porto-Novo et de Adjohoun.

A Porto-Novo, il s'est surtout agi de la formation des Responsables d'unités pédagogiques et des conseillers pédagogiques. Les activités ont été organisées en co-formation et par alternance : ateliers de sensibilisation, séminaires de formation, accompagnement dans les classes, expérimentation d'outils et de démarches, analyses de situations pédagogiques, analyse de pratiques... Parmi les activités, utilisation des jeux, installation de coins bibliothèque, mais également alimentation et hygiène avec les parents

Des documents ont été élaborés et validés par la DEM et l'INFRE. Ils sont en référence sur le site pédagogique de l'INFRE. Ils ont été diffusés à tous les cadres de la zone concernée par le projet et distribués sous forme papier à tous les personnels formés.

À Adjohoun, là aussi une équipe s'est consacrée aux RUP et aux CP avec les mêmes activités. Mais une autre équipe s'est orientée vers un accompagnement des comités locaux ainsi que vers des formations (jardinage, foyers améliorés, hygiène, nutrition...). Les formateurs locaux sont actuellement opérationnels pour le jardinage et les foyers.

Des groupes d'échanges ont été mis en place dans certaines circonscriptions. Ces forums auxquels participent les formateurs GREF impliqués permettent d'échanger des documents : descriptions d'activités, photos, vidéos, fiches... Et de maintenir le contact entre deux missions sur le terrain.

Conformément à la demande de la D.E.M. le travail de formation s'est centré sur la mise en place dans les EM d'activités ludiques au service des apprentissages, en cohérence avec le curriculum, activités touchant tous les domaines d'apprentissage et ce dans toutes les dimensions : aspect pédagogique, aspect didactique, aspect matériel, aspect organisationnel

Bénéficiaires

Près de 800 personnes ont été formées : conseillers pédagogiques, responsables d'unités pédagogiques et parents.

Partenaires

La formation des éducateurs de la petite enfance s'est fait Piloter par la Directrice de la petite enfance au ministère de l'Enseignement maternel et primaire et en partenariat avec l'INFRE.

Par ailleurs, un partenariat a été établi avec le Groupement des Acteurs de l'Education au Bénin pour les 6 écoles suivies à Adjohoun. Ces actions font l'objet de rapports systématiques au PAM et au DAS (MEMP) à leur demande

Le GREF accompagne et coconstruit les activités avec Cébedes et Jardalim, ONG chargées du suivi du PNASI.

Le Maroc.

Objectif

Le projet vise deux objectifs :

OS 1 _Le renforcement de la prise en charge de la petite enfance pour améliorer l'encadrement des classes

OS2 : Meilleure prise en charge des enfants vulnérables ou à besoins spécifiques dans le cadre des écoles de la deuxième chance pour favoriser la réintégration des enfants décrocheurs à l'école en les acheminant vers un métier.

Historique

Dans le prolongement du PMP2, les actions ont été poursuivies sur ces deux objectifs dès l'automne 2019. Mais, la COVID a ensuite interrompu les missions dans le pays à partir du mois de février 2020 et ces dernières n'ont véritablement repris qu'au printemps 2022. Un séminaire a été organisé au mois de mai à RABAT au centre de Formation de TAKADOUM invitant les différents partenaires institutionnels et associatifs sous la Présidence de Monsieur le Secrétaire Général de l'Éducation représentant le ministre de l'Éducation nationale ainsi que celle de Monsieur Directeur du Préscolaire, de la Culture et des Sports M. Benzouina.

Actions menées

Dans le domaine de la petite enfance, les actions ont visé la formation des superviseurs et encadrants pédagogiques : élaboration commune du contenu des modules de formation, animation de sessions de formation, visites d'observation de classes avec les SEP, séances de partage avec les SEP pour discuter et partager toutes les remarques et observations enregistrées lors de la visite de classe.

Dans le domaine de la prise en charge des enfants vulnérables, le GREF est intervenu dans la formation des aides-éducateurs des classes du non-formel. Avec la disparition progressive de ces classes, le GREF a été sollicité pour accompagner les éducateurs des écoles de la deuxième chance, nouvelle génération.

Les formations d'animateurs éducateurs ont été organisées sur la didactique et les méthodes pédagogiques. Un livret de suivi et d'insertion a été créé. Formation à l'utilisation d'outils numériques adaptées aux métiers. Une aide a été apportée en vue d'une meilleure orientation des jeunes en lien avec les familles.

Un travail a été mené en direction des maîtres artisans pour organiser une pédagogie de l'alternance.

Bénéficiaires

190 animateurs de petite enfance ont été formés, 110 dans le sud du pays dans le cadre des AREF et 80 avec la FMPS.

120 animateurs des écoles de la deuxième chance ont été formés dans le nord du pays. Dans les deux cas, les formations ont été accompagnées de visite des stagiaires dans leurs classes.

Partenaires

Dans le domaine de la petite enfance, le GREF a été invité à travailler avec la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS) qui a pour mission de renforcer l'engagement de l'état dans la généralisation de la préscolarisation des enfants de 4 à 6 ans. C'est désormais dans ce cadre que se fait la formation des éducateurs de la petite enfance et non plus dans le cadre des AREF comme l'avait fait le GREF dans son engagement dans ce domaine depuis le début du projet. Le cadre évolue, mais non la mission initiale. Le GREF intervient conformément aux orientations de la politique éducative du Maroc, « vision stratégique 2015-2030 » et « feuille de route 2022-2026 ».

Sénégal

Objectif du projet

Dans ce pays, les objectifs du projet sont triples :

- Améliorer la qualité de la prise en charge des jeunes enfants en améliorant les performances des personnels de la petite enfance (formation des encadreurs)
- Favoriser l'accès à l'école en mobilisant les acteurs de la société civile et les familles dans le cadre des comités de gestion en Casamance. Aider au début de la scolarisation.
- Renforcer la continuité entre le préscolaire et les débuts de la scolarisation dans le domaine scientifique.

Historique

Depuis 2011, avec le soutien de l'AFD, le GREF accompagne une dynamique de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation au Sénégal tant au niveau de la petite enfance avec l'ANPECTP que de l'approche raisonnée des sciences avec le ministère de l'Éducation nationale ou dans le cadre de la société civile.

Concernant la petite enfance, le GREF a participé à un important plan de formation à l'échelle du pays qui a permis de créer un guide des accompagnateurs utilisé à une large échelle.

Dans le domaine des sciences, le GREF a contribué à une approche raisonnée des sciences qui a connu une phase de généralisation. Et, c'est dans ce cadre qu'a été travaillée la continuité entre le préscolaire et l'enseignement élémentaire

Enfin, en Casamance, un travail a été mené avec la société civile, les communes et les comités de gestion pour inciter à la scolarisation et soutenir les élèves en difficulté.

Les projets du GREF se sont toutefois heurtés depuis 2019 à une double difficulté : la pandémie tout d'abord. Elle a empêché les missions de se dérouler normalement à partir de mars 2020. Mais, à la même époque, les liens se sont distendus avec l'ANPECTP et l'investissement dans l'approche raisonnée des sciences n'a pas connu l'expansion souhaitée et s'est limitée à la région de Thiès. Enfin, en Casamance, les élections et une situation politique compliquée ont rendu plus difficiles les rapports

avec la société civile.

Les actions menées

* Petite enfance : après l'établissement d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire Sénégalais et une deuxième consacrée à l'élaboration en commun des modules ; l'activité 3 de mise en œuvre a été menée sur 2 régions, Dakar, Kaolack. Mais, les étapes d'extension prévues en 2020 sur 4 régions (Thiès, Fatick, Diourbel, Saint-Louis) et la mise à l'échelle sur 3 régions (Matam, Louga, Kaffrine) sont différées en raison de l'interruption liée au COVID

* La promotion de l'enseignement des Sciences au Sénégal et l'articulation avec le préscolaire se sont limitées aux circonscriptions de Thiès

* En Casamance, plusieurs missions ont permis de soutenir la scolarité des élèves sur le territoire de Kataba mais les élections et l'instabilité politique n'ont pas permis la continuité souhaitée.

Bénéficiaires

Bénéficiaires directs_ : cadres de l'éducation nationale et des échelons déconcentrés (IEF, points focaux), cadres de proximité (membres des CODEPE, directeurs, enseignants du préscolaire et de l'élémentaire ; parents, membres des Comités de Gestion, OSC, communautés, élus locaux

Partenaires

Ministère de l'Éducation nationale
ANPECTP